

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 15 FEVRIER 2003

Le samedi 15 février 2003 à 16 h s'est tenue au Foyer de Villevieille l'Assemblée Générale de l'Association.

Une soixantaine de membres était présents: le quorum étant atteint, la Présidente, Solange HINEN-GUIFFREY ouvre la séance.

Elle souhaite la bienvenue à l'Assemblée, et rend hommage à notre trésorier et ami, Dominique FAGART, décédé en octobre 2002 des suites d'une pénible et longue maladic qu'il a affrontée avec beaucoup de courage. Il a assuré pendant de longues années la charge de la trésorerie de l'Association et en particulier la période difficile qui a été celle de l'édition du livre de Pierre HINNEN, tâche qu'il a accompli avec compétence et ténacité.

Elle nous informe qu'un premier tableau de l'église a été enfin restauré et qu'elle est allée le voir avec O. Moulin.

R. ZANELLO donne lecture du bilan financier 2002 et du budget prévisionnel 2003 qui est approuvé à l'unanimité.

C. CABANIS précise que l'actuel Conseil d'Administration, élu pour deux ans, doit être renouvelé. Ses membres sont reconduits sans objection, et trois nouveaux membres sont accueillis à l'unanimité; il s'agit de Hans Jorg KLEIN, Dorothée KLEIN et Jean SAINT UPPERY.

NOS ACTIONS

R. ZANELLO, en tant que Vice Président, précise qu'une des principales préoccupations de l'année écoulée a été consacrée au terrain de LA COUSTOURELLE dont le dossier a été suivi tout au long de l'année. En juillet et août 2002, des fouilles d'évaluation ont été effectuées. Les visites de chantier et les réponses fournies par les archéologues nous ont confirmé que ce site était très important et devait être préservé à ce jour, il semblerait que nous puissions être raisonnablement optimistes pour la suite réservée à ce dossier.

Nous avons également suivi les travaux de préparation du P.L.U. qui remplace le P.O.S. Ce document peut être consulté en Mairie.

Par contre, nous avons à déplorer des ATTEINTES GRAVES A LA QUALITE DU SITE.

Le chemin du Lavoir détourné au profit d'un lotissement privé.

Le mur du boulevard du couchant utilisé à des fins privés pour y poser une clôture en grillage, sans tenir compte de l'ancienneté de ce mur, de la qualité de sa couverture en pierres galbées, de l'habitude acquise de toute mémoire par nos concitoyens, de se reposer à l'ombre des micocouliers centenaires. De plus, le long du chemin du Pic St Loup la municipalité a autorisé le même propriétaire à élever un mur surmonté d'un grillage qui porte atteinte à la vue et qui pourtant, d'après le Cabinet chargé de préparer la révision du P.L.U. affirme devoir être préservée.

Toujours, en ce qui concerne les clôtures, la situation du chemin de la

Truque ne cesse de se détériorer.

Le Maire à qui le vice-président donne la parole a des réponses évasives :

le Chemin du Lavoir, sera aménagé tel qu'il est, obligeant ceux qui l'empruntent à passer par le lotissement de la Source.

La clôture du chemin du Pic st Loup et du boulevard du Couchant est une erreur

et le maire dit ne pas savoir s'il pourra y remédier.

Les clôtures sont l'affaire de chacun et chacun les traitent à la mesure de ses moyens. Il dit avoir aussi d'autres préoccupations.

A une question sur le projet de déviation de la R.D. de Nîmes, le Maire répond qu'il n'y a aucun projet en cours, mais que de vagues rumeurs et que, si projet il y a, il ne sera que dans les années à venir (10 ans).

La séance de travail étant terminée, J-L. FICHES, archéologue, Directeur de recherche au CNRS, nous parla longuement du livre « Les agglomérations gallo-romaines en Languedoc Roussillon « dont il a rédigé la publication et dans lequel le site de Villevieille est plusieurs fois cité, ce qui confirme l'extrême importance de la poursuite des fouilles.

C'est autour du verre de l'amitié que s'est terminée la 14^{ème} Assemblée Générale de notre Association.

0000000

Après délibération du Conseil d'administration, le bureau est constitué comme suit :

PRESIDENT : Rino ZANELLO,

VICE PRESIDENTE FONDATRICE : Solange HINNEN GUIFFREY

SECRETAIRE : Claude CABANIS, TRESORIER : Hans-Jorg KLEIN,

TRESORIERE ADJOINT: Jean SAINT UPERY.

0000000

P.S. Si ce n'est déjà fait, pensez à régler votre cotisation (16 euros) qui nous est indispensables pour poursuivre notre action.